



Rachetez votre abonnement 2021 maintenant. Le bulletin de versement est au milieu du journal.

AZB / P.P. 3018 Bern

# L'IDEE

Jeunes UDC Romands

www.zeitungidee.ch

1/2021

Abo Fr. 35.-

## COMMENTAIRE



### Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage



Par Tania Balzarini  
Membre JUDC VD

Le 7 mars prochain, nous serons appelés à nous prononcer sur l'initiative d'interdiction de se dissimuler le visage. En tant que femme et citoyenne suisse je voterai OUI à cette initiative préventive et égalitariste. Cette votation suscite une large dimension émotionnelle principalement pour les femmes ; leur image

en société ainsi que leur rapport à leurs corps sont visés. Certaines d'entre elles, en se voilant intégralement le visage, font preuve d'un dévouement total, d'une abnégation sans nom pour satisfaire des idéaux révolus et totalement opposés à notre culture actuelle. Nos espaces publics suisses sont des lieux de droit, de liberté, et de sécurité. Permettre aux femmes de se montrer telles qu'elles le souhaitent - à visages découverts - apparaît alors comme une nécessité absolue pour garantir une égalité et un bien-être à la gent féminine.

A travers cet article, je souhaiterais partager ma vision sur cette problématique, en défendant deux valeurs qui me sont chères : l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que notre culture et nos valeurs suisses.

Pour commencer, remémorons-nous les progrès accomplis par nos sociétés modernes en matière d'égalité des genres. Ces dernières années, des femmes, ainsi que des hommes, se sont battus pour réduire le fossé inégalitaire les séparant. Aujourd'hui, bien que les inégalités s'amenuisent comme peau de chagrin, certaines femmes - victimes de mœurs dépassées - sont soumises à une culture abusive, censurant leurs corps et, par conséquent, leurs propres identités. Se dissimuler le visage, ne laissant apparaître que son regard, nous ramène à une époque révolue, celle de la domination des hommes sur les femmes. Cette censure permet notamment à quelques mentalités extrémistes de retirer toute beauté et désirabilité provenant des femmes ce qui, dans l'air du temps, s'oppose entièrement à nos volontés en termes d'égalité.

Certaines féministes seront d'avis que chaque femme a le droit de se vêtir à sa guise. De ce fait, choisir de porter une burqa ou un niqab serait un droit inaliénable, un signe d'égalité face aux hommes. Cependant, dissimuler son visage, même par choix, regorge de contradictions. Comment une femme libre et indépendante, souhaitant égaler le statut des hommes, choisirait-elle de masquer ses traits en public ? Faut-il laisser la liberté aux

femmes de se voiler (intégralement) pour un idéal religieux ou, au contraire, empêcher une telle censure d'identité ?

J'estime que les femmes sont - aujourd'hui encore - suffisamment sujettes à toutes sortes de stéréotypes et stigmas. Permettre le port du voile intégral apparaît alors comme un réel retour en arrière, incompatible avec nos mentalités actuelles. Ce signe de soumission contredit et bafoue nos efforts en matière d'égalité des genres.

De plus, je pense que le nombre de femmes voilées en Suisse (touristes et habitantes confondues) importe peu à la problématique principale que vise cette initiative : protéger l'image et le corps des femmes en société. Je ne comprends donc pas les propos de notre Conseillère fédérale, Madame Karin Keller-Sutter, lors de la conférence de presse du 19 janvier 2021 : « [...] seuls 20 à 30 femmes portent un voile intégral, la Suisse n'a pas de problème avec la dissimulation du visage. » Selon la Conseillère fédérale, le nombre de femmes voilées n'est pas suffisamment élevé pour lancer une telle initiative. Cependant, comme l'a si justement affirmé l'avocat A. Thiers à l'aide de cette maxime désormais célèbre : « Gouverner, c'est prévoir ». Prévoir que d'autres femmes, à l'avenir, pourraient être amenées à s'établir en Suisse et se verraient contraintes (pour une large majorité d'entre elles) à porter un voile intégral dans l'espace public. Avant de nous retrouver au pied du mur face à un trop grand nombre de femmes censurées, tentons pour une fois d'anticiper cette problématique à laquelle nous devons déjà faire face.

Enfin, il est possible d'étendre la problématique du port du voile intégral bien au-delà des inégalités entre hommes et femmes ; toutes nos interactions sociales sont basées sur des expressions faciales, illustrant nos émotions, nos humeurs. De quelle manière devrions-nous réagir face à des visages masqués ?

La crise du coronavirus nous prouve aisément que nous ne sommes guère habitués à nous dissimuler le visage. Cela perturbe nos communications. Étouffant sous nos masques chirurgicaux, nous ne parvenons plus à percevoir les précieux sourires de nos proches, leurs joies ou leurs peines. Bien que le regard soit le reflet de l'âme, nous ne pouvons changer nos habitudes de communication, établies depuis des millénaires, à visage découvert. Une citation de l'empereur Marc Aurèle illustre d'autant plus l'importance de montrer l'entièreté de son visage pour se faire comprendre par tous : « Avant que tu ne parles, on doit pouvoir lire sur ton visage ce que tu vas dire. »

En conclusion, pour protéger les femmes, leur image et leurs corps, ainsi que pour notre culture et nos contacts sociaux, votons OUI à l'initiative d'interdiction de se dissimuler le visage !



# Actualités des Jeunes UDC suisses en un clin d'œil

Dans cette rubrique, le président parle de l'actualité et des points politiques importants des jeunes UDC.

## La jeunesse UDC se solidarise avec Mme Liebi and co.

„Nous ouvrons !“ était la devise de l'action de protestation largement annoncée des commerçants et des restaurateurs. Le lundi 11 janvier, plusieurs restaurants ont ouvert leurs portes dans tout le pays malgré le règlement l'interdisant en raison du COVID. Parmi eux se trouvait Daniela Liebi, la propriétaire du Landgasthof Rothorn à Schwanden. Pour cette action, la courageuse propriétaire doit maintenant payer une lourde amende. Les médias et la politique n'ont eu que des critiques et du dénigrement à son égard. La jeunesse UDC ne pouvait pas rester sans rien faire. Il était clair pour nous : si quelqu'un ouvre son restaurant ou son commerce malgré la menace d'une lourde amende, alors cette personne a déjà tout perdu et n'a plus rien à espérer. À notre avis, il doit être acceptable d'attirer l'attention sur sa propre situation dans une telle urgence existentielle. Nous estimons également que l'intervention de la police dans le restaurant de Mme Liebi est disproportionnée. Nous nous souvenons de l'occupation illégale de la Bundesplatz à l'automne dernier par les grévistes du climat, lorsque la police est restée trop longtemps sans rien faire alors que le chaos menaçait la sécurité publique. Mais si une propriétaire dont l'existence est menacée ouvre son restaurant tout en respectant les mesures de protection, la police prend immédiatement des mesures impitoyables. Pour montrer notre solidarité avec Mme Liebi et compagnie, nous avons aidé à mettre en place une collecte de fonds. Avec l'argent collecté, nous payons les amendes de Mme Liebi et de ses compagnons d'armes. S'il reste de l'argent des dons, nous l'utiliserons pour soutenir les apprentis de la restauration. Pour les apprentis - en particulier pour ceux qui sont en dernière année - la pratique est extrêmement importante afin de prendre pied sur le marché du travail. Nous allons donc soutenir toutes les entreprises qui forment des apprentis malgré la situation de pandémie et qui assument les coûts supplémentaires que cela implique.

## La jeunesse UDC porte plainte contre Solidar Suisse - avec succès

L'organisation d'aide Solidar Suisse - qui est présidée par Carlo Sommaruga, socialiste et membre du Conseil des Etats - a utilisé des fonds destinés à l'aide au développement dans la campagne pour l'"Initiative pour les entreprises responsables". Nous avons donc déposé une plainte pénale contre Solidar Suisse auprès du parquet de Zurich-Limmat pour détournement de fonds fédéraux. L'enquête pénale préliminaire a été ouverte et est menée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Entre-temps, le DFAE a apparemment gelé les paiements à Solidar Suisse. Cela peut être considéré comme un premier succès. A cet égard, il est également important de mentionner une lettre du conseiller fédéral Ignazio Cassis adressée à toutes les organisations d'aide financées par le Deza (le bureau responsable au niveau fédéral). Le conseiller fédéral Cassis écrit dans sa lettre que les organismes d'aide ne sont pas autorisés à utiliser l'argent fédéral pour des campagnes et aussi à ne plus l'utiliser pour le travail d'information et d'éducation à domicile. Pour les JUDC, il est évident que les fonds destinés à l'aide au développement ne doivent pas être utilisés abusivement pour la propagande de gauche en Suisse. Il est juste que les organisations d'aide concernées ne soient plus autorisées, en règle générale, à dépenser de l'argent en Suisse. Cependant, nous désapprouvons la méthode du Conseil Fédéral qui permet que l'argent puisse être dépensé en Suisse et à l'étranger. La jeunesse UDC est favorable à ce que cet argent soit retiré du budget des

organisation d'aide. Nous avons besoin de cet argent maintenant pour la lutte contre le COVID-19 et la réduction de la dette qui en découle. Il serait irresponsable de dépenser cet argent au hasard à l'étranger maintenant. Dans tous les cas, nous restons sur l'affaire.

## Les JUDC mettent l'accent sur l'émancipation plutôt que sur la construction de prisons

Les opposants de l'initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage, sont d'avis que le père n'a pas à intervenir, que la femme est majeure et peut décider d'elle-même. C'est toujours le cas, mais la burqa entre toutes autres choses est le signe que la femme n'est pas considérée comme majeure et n'est que la propriété de l'homme. De plus, nulle part dans le Coran il n'est dit qu'une femme musulmane religieuse doit porter un voile. Le voile n'a donc aucune légitimité religieuse, mais uniquement traditionnelle. Le voile ne sert donc qu'au fanatisme religieux. La circoncision est interdite en Suisse, bien qu'elle soit un rituel dans certains pays. L'interdiction sert à protéger les femmes et ne les traite en aucune façon avec condescendance, et il en va de même pour cette initiative. De plus, la burqa est un obstacle social pour les femmes qui la portent. Le face à face est quelque chose de très important dans notre société et la burqa empêche ces femmes de s'intégrer durablement dans notre société. L'interdiction du voile envoie un signal à notre société. La burqa nous sépare les uns des autres et repousse les limites de la tolérance. La couverture sépare les sexes, fait une différence entre l'homme et la femme et ce, sans raisons religieuses. L'homme et la femme ont des droits égaux dans notre société et personne n'a à se cacher de qui que ce soit pour des raisons de „protection“ ou de fanatisme religieux. Parce que nous sommes pour les femmes, leurs droits et surtout l'égalité des droits, nous disons oui à l'initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage.

## Les jeunes UDC s'associent aux jeunes libéraux-radicaux et soutiennent l'initiative sur les retraites

La Jeunesse UDC et les jeunes libéraux-radicaux suisse ont décidé de collaborer étroitement à l'avenir dans le domaine des pensions de vieillesse. C'est pourquoi les JUDC ont décidé de soutenir l'initiative des JLRS en matière de retraite. La préoccupation centrale de l'initiative est extrêmement importante pour nous, les jeunes, c'est pourquoi la solidarité entre jeunes citoyens est parfaitement logique et nécessaire. Comme on le sait, la prévoyance vieillesse est confrontée à des défis majeurs. Les premier et deuxième piliers doivent être réformés de toute urgence. Dans le cadre de la consultation sur la réforme de la prévoyance professionnelle, nous avons déjà présenté ensemble un projet qui montre comment le deuxième pilier peut être rapidement stabilisé financièrement et rendu durable. La coopération entre jeunes doit maintenant être étendue à la réforme de l'AVS. La bonne coopération entre les jeunes partis est également un signal pour nos partis mères : L'unité citoyenne sur la réforme des retraites est possible et importante. La prévoyance vieillesse est la partie la plus importante de notre sécurité sociale. Nous allons maintenant faire tout notre possible pour recueillir les signatures en faveur de cette initiative - pour une prévoyance vieillesse sûre et durable !

# Sauvegarder la souveraineté!



Par CN Michaël Buffat

**Le succès du Brexit montre de manière frappante à quel point le Conseil fédéral défend mal les intérêts de la Suisse à Bruxelles. L'accord obtenu par la Grande-Bretagne avec l'UE offre des avantages décisifs par rapport au projet d'accord-cadre institutionnel. Le groupe parlementaire UDC invite donc le Conseil fédéral à renvoyer le projet d'accord-cadre et à mettre fin aux négociations.**

## Annuler ce projet pour sauvegarder la souveraineté!

Le groupe UDC présente avec détermination les exigences suivantes au Conseil fédéral:

- la Suisse doit suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et mener des négociations avec assurance comme ce doit être le cas entre partenaires égaux en droits.
- le présent projet d'accord-cadre institutionnel doit être renvoyé.
- l'idée d'un accord-cadre institutionnel doit être immédiatement et définitivement abandonnée.
- le Conseil fédéral a le devoir de respecter la Constitution fédérale et de sauvegarder l'indépendance de la Suisse et les droits du peuple.

## Le Conseil fédéral doit suivre l'exemple de la Grande-Bretagne

L'accord Brexit entre la Grande-Bretagne et l'UE prouve qu'il est parfaitement possible de mener avec Bruxelles des négociations entre partenaires égaux en droits. Le premier ministre Boris Johnson a clairement fait comprendre à l'UE qu'il pouvait également envisager un échec des négocia-

tions. Le succès britannique dans ces négociations montre à l'évidence qu'il suffit d'agir avec assurance pour atteindre son objectif. Des années durant le Conseil fédéral a adopté une attitude de soumission face à l'UE – mais il n'a rien obtenu. Par rapport au projet d'accord-cadre institutionnel, l'accord de commerce et de coopération (TCA) conclu entre Londres et Bruxelles offre des avantages déterminants:

- pas de reprise automatique (« dynamique ») de droit UE
- pas de juges étrangers, pas de subordination à la Cour de justice UE (CJUE)
- pas de libre circulation des personnes; gestion autonome de l'immigration, du marché du travail et de l'accès aux prestations sociales
- pas de droits à payer pour accéder au marché
- pas de traité-bâillon avec des clauses de guillotine

## Annuler le projet – sauvegarder la souveraineté!

Le triomphe du Brexit prouve à l'évidence que la Suisse n'a pas besoin d'un accord-cadre meilleur: elle n'a pas besoin d'accord-cadre du tout! Les objectifs que s'est fixés le Conseil fédéral pour ces négociations (aides publiques, directive sur la citoyenneté européenne, protection des salaires) sont superficiels et ne changent rien au défaut fondamental de ce traité: la Suisse y perd son indépendance. Elle devrait reprendre automatiquement du droit UE et se subordonner à la Cour de justice UE. Bruxelles aurait toujours le dernier mot en cas de litige. Le souverain suisse serait évincé.

## Repousser cette attaque contre les fondements de la Confédération

L'accord-cadre institutionnel constitue une attaque contre les fondements de la Confédération. Il viole l'article qui définit le but de la Constitution fédérale, à savoir la garantie de l'indépendance du pays et des droits du peuple. L'UDC invite avec insistance le Conseil fédéral à mettre fin à des négociations, qui équivalent à une trahison de la patrie, et à poursuivre sur la voie bilatérale sans sacrifier la souveraineté et la démocratie directe de la Suisse. L'exemple britannique lui indique la voie à suivre.

# Devons-nous nous soumettre à l'islam radical ?

Par Nicolas Fardel, Secrétaire général de l'UDC Vaud  
Membre du Comité des Jeunes UDC Vaud

**Le 7 mars prochain, les suisses seront amenés à se prononcer sur l'initiative « OUI à l'interdiction de se dissimuler le visage ». Cette initiative est essentielle afin d'assurer la sécurité et de la liberté de notre population. Elle permettra, d'une part, de lutter contre l'ensauvagement de nos rues provoqués par les activistes de la désobéissance civile et préservera, d'autre part, les droits constitutionnels des femmes à ne pas devoir se voiler le visage. L'incapacité des élites politiques et médiatiques à s'opposer à l'islam radical ne doit pas contraindre les femmes à se voiler le visage !**

En Suisse, les femmes et les hommes se parlent à visage découvert, ceci afin de garantir l'égalité au sein de notre société. Encore aujourd'hui, de nombreuses femmes du monde entier se battent afin de faire reconnaître leurs droits. Nous ne pouvons pas accepter que le voile intégral, symbole de l'oppression des femmes, soit permis et encouragé. Affirmer que le port du voile est un libre choix (même si cela peut être vrai pour une petite minorité) est une insulte à l'égard de toutes les femmes qui sont victimes des dérives de l'islam radical.

Le but de cette initiative est avant tout de garantir l'égalité et la liberté.

Elle n'est en rien contraire à la liberté de religion comme le prétendent ses opposants. La CEDH l'a elle-même reconnue, c'est dire ! En votant OUI le 7 mars, nous enverrons un signal fort l'islam radical. Le signal que le port du voile intégral (souvent forcé) n'a pas sa place en Suisse ! Les personnes souhaitant venir dans notre pays doivent se plier à nos lois. En soutenant cette initiative, nous plaçons nos libertés et nos traditions au-dessus de la soumission et de l'intégrisme !

## Rétablir l'ordre : Plus de sécurité et moins de vandalisme !

Cette initiative n'a pas seulement pour objectif de défendre l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle permettra également d'augmenter la sécurité pour l'ensemble de notre population. En effet, elle permettra de lutter contre les casseurs et délinquants masqués. Grâce à cette initiative, il ne sera plus possible pour des individus malintentionnés de se dissimuler le visage afin de commettre leurs délits. Il s'agit d'un pas supplémentaire contre la criminalité qui gangrène notre pays.

Concrètement, avec cette initiative, il s'agit de mettre fin à une pratique discriminatoire qui soumet les femmes et qui s'oppose à nos traditions. Parallèlement, elle augmentera le niveau de sécurité en contrant les hooligans et les casseurs. Pour toutes ces raisons, votons OUI le 7 mars à l'interdiction de se dissimuler le visage !

# Censure, ostracisation, lynchage : comment les méthodes de la nouvelle Stasi progressiste changent la société.

Par Florent Morandi



**C'est une longue diatribe que je souhaite partager ici. Cet article, je l'ai écrit sous le coup de la colère, mais également de l'espoir. Car la réflexion que j'ai portée à l'actualité m'a permis de réaliser, de comprendre et de me préparer à l'avenir. Je ne pense pas qu'il soit fallacieux d'affirmer**

**aujourd'hui que le monde pourrait glisser dans un totalitarisme, voire pire. La donne a changé, certaines « purges » médiatique et numériques doivent nous pousser à être critique.**

Vous allez croire que je vais parler du contexte sanitaire ; et bien non. Ce n'est pas de ce totalitarisme dont j'aimerais parler, c'est d'une version différente dans le fond, mais ressemblant dans la forme : la dictature progressiste.

Pour comprendre le présent, regardons déjà le passé. Car l'histoire est essentielle et pleine d'enseignements. Ces quelques exemples, plus ou moins fictifs, sont dans tous les cas fidèles à la réalité de l'époque.

Nous sommes dans les années 30, un professeur d'histoire allemand développe des nouvelles méthodes pédagogiques ; il voit dans l'éducation un énorme moteur de développement pour l'humanité. En 1944, il est jugé dans un pseudo-procès devant le « Tribunal du peuple » et condamné à mort pour ses idées. Il est pendu le jour même.

Même époque, en Union Soviétique. Un citoyen tient des propos s'opposant à la politique du Parti Communiste qui, selon lui, ne représente pas la classe ouvrière comme il s'était engagé à le faire. Son discours ayant été porté à la connaissance du régime, il disparut du jour au lendemain, probablement exécuté ou mort affamé dans un goulag de Sibérie.

Toujours en URSS, dans les années 50. Un groupe de citoyens se rebiffe contre la politique d'Etat menée dans le pays et tente de proposer des alternatives. Les autorités leur diagnostiqueront une schizophrénie torpide, maladie inventée par les Soviétiques pour discréditer leurs adversaires idéologiques et les interner en hôpital psychiatrique.

Autre époque, autre méthode. Nous sommes dans les années 1970 à Berlin Est. La Stasi, le Ministère de la Sécurité d'Etat, a écho de « comportement dissidents » de la part de certains habitants. Comprenez par là une divergence de vision politique avec la vision officielle. La police politique appliquera alors la « décomposition » de ces troublemakers, à savoir la « fragmentation, la paralysie, la désorganisation et l'isolement des forces hostiles et négatives [...], dans le but de « [...] préparer le terrain à un rétablissement politique et idéologique » (extrait tiré du Dictionnaire du travail politique et opérationnel de ladite organisation).

Dans le dernier exemple, nous sommes en 2020. Dans un monde où la puissance médiatique a atteint un niveau jamais vu, la doxa populaire est relayée de façon extrapolitique par des médias privés et des réseaux sociaux. Dans cette société cyber-contrôlée, certains citoyens n'adhérant

pas à ces idéologies tentent de faire passer, tout comme leurs opposants, leur message par ces mêmes canaux omniprésents. Faute d'effraction à la loi, ne pouvant donc pas être enfermés, ils seront néanmoins jugé extrajudiciairement et condamnés, bannis de la place publique et ostracisés par un tribunal idéologique autoproclamé. Aujourd'hui, on appelle ça la « cancel-culture ».

## Dogme et force de répression

Les situations citées en introduction ne découlent pas de la même idéologie et ne connaissent pas le même épilogue. Si certains y ont laissé la vie, d'autres ont été enfermés ou déshumanisés. Cependant, les similarités sont criantes et les signaux qu'elles nous envoient sont inquiétants.

La répression idéologique est le premier élément commun. Dans tous ces cas, la vérité est dictée par un mouvement d'influence autoproclamée, bénéficiant de la force de frappe permettant d'anéantir toute remise en question de l'establishment.

Un deuxième trait mutuel est la volonté de détruire, cacher ou décrédibiliser tout opposant. Méthode bien plus efficace que d'adapter la ligne politique, ou convaincre du bien fondé des actions menées. Peu importe la taille ou la légitimité du dissident, la sanction est la même. Du citoyen lambda au ministre influent, le tribunal internet peut faire tomber n'importe quelle tête, même la plus leste.

Enfin, la dernière ressemblance est le jugement expéditif des accusés et de l'impossibilité de s'exprimer ou de se défendre. La condamnation est généralement connue avant le « procès » et la sentence exécutée sans possibilité d'appel.

## La pouponnière des faux héros

Hélas, même des décennies plus tard, une telle manipulation de masse semble encore possible. La nouveauté réside dans le fait qu'elle ne passe plus par l'Etat, elle vient d'en bas, de simples militants, minoritaires et sans envergure, mais profitant d'un pseudo effet de groupe virtuel.

Le cheminement vers ce système est très long. Il commence dès l'enfance, alors que nos bambins vivent entre les écrans et les écoles. Les premiers, sources de déclin intellectuel et cognitif, mais également de propagande, créent le vide dans les têtes et les remplissent de « prêt-à-penser » progressiste. Le système scolaire, quant à lui, ne fait que mettre nos têtes blondes au contact plus étroit de prêtres de la pensée unique, gourous déjà bien endoctrinés.

Quelques années plus tard, ces bons petits soldats prêts à faire exploser leur rancœur adolescente contre les injustices de la société se retrouvent catapultés hors du doux cocon qu'est l'école publique.

Certains partent en apprentissage, milieu généralement peu politisé, où leurs opinions préfabriquées se meurent bien souvent. Les autres, attirés par les sirènes des milieux intellectuels, rejoignent des cursus universitaires où leur radicalisation sera alors exacerbée.

Ces idéologues de fac, longtemps façonnés au microcosme universitaire, n'auront alors qu'une approche du monde, tant ils se seront auto-validés pendant toutes ces années. Les opinions divergentes n'existent pas dans ces milieux. Dans leurs esprits enfumés, les oppositions sont le fait de fascistes ou de réactionnaires. Leurs problèmes sont la faute du patriarcat, du pri-

vilège blanc, du capitalisme, ou tout autre épouvantail leur permettant de nier leur propre médiocrité.

Après leurs cursus, ces pseudo-militants retournent à une réalité abrupte et incompréhensible. Eux qui se voyaient changer le monde quelques années plus tôt, retrouvent la dure réalité d'une société qui s'est jusque là construite sans eux. Personne ne veut alors de leurs bachelor en étude de genre, ou de leur master en espagnol médiéval, option cinéma inclusif. Quelle poisse !

Ils se regroupent alors en organisations en tous genres, en « bulles » homogènes sur Twitter, en « safe-spaces », en groupes « non-mixtes » ; c'est à dire autant de moyens de s'entre-valider, de se sentir exister. A ce stade, rien de très influent. Leur organisation relevant plus du squat que du mouvement politique.

Mais la rupture s'est déjà opérée. Tous sont remontés contre le système. Aucune introspection ne vient les contredire. Il est oppressif de considérer leurs choix comme inadaptés. Aucun instinct de survie ne les pousse alors à se remettre en question.

### **Du pain et des médias**

Bien installés dans leurs tours à bureaux, les médias, organismes privés et indépendants, se montrent les plus grands complices du délire progressiste. Leur visibilité a atteint un niveau dément, notamment grâce à leur omniprésence en ligne. Mais même voués à faire de l'information, un grand média reste néanmoins une grande entreprise, soumise au marché et au profit. Ces grandes enseignes ne se vouent pas à faire de l'humanisme ou à changer le monde, le seul but est le bénéfice.

Quoi de mieux alors pour vendre que la polémique ? Un article sur un accident de la circulation à Moudon sera forcément moins vendeur qu'un autre sur la banalisation des toilettes non-genrées. Parler d'écriture inclusive attirera plus de lecteurs que de parler du carnaval de Bâle. Citer les tweets incisifs d'un inconnu sur l'inclusivité dans les modes d'emplois suscitera plus de curiosité que les propos d'une personnalité. Un sujet émotionnel pour certain et agaçant pour d'autres est parfait pour susciter la polémique et générer des vues, donc du revenu.

Le militant diplômé devient alors le bouffon du système, l'idiot utile de grosses entreprises. L'ironie de cette complicité médiatique peut prêter à rire, mais elle a tout de même des conséquences incontrôlables. Le déclin cognitif de notre société et sa capacité toujours plus faible de faire preuve d'esprit critique face à un flux d'informations toujours plus important engendre des cerveaux éponges, prêts à absorber n'importe quel argument « prêt-à-penser », d'autant plus s'il bénéficie de la « crédibilité » d'un grand média.

### **Un mensonge répété dix-mille fois devient vérité**

Profitant de la crédulité populaire et faisant preuve de beaucoup d'agressivité, ces activistes arrivent alors à construire une vérité artificielle et rejettent farouchement tout courant contraire. D'années en années, ce

mensonge fumeux se cristallise en vérité vraie, toujours aidé par la soif de sensationnalisme des médias, non pas complices, mais profiteurs.

Cette vérité monolithique, considérée par toute une frange naïve de la population comme exacte, s'impose alors comme politique, quand bien même la politique officielle ne l'a (heureusement) pas jugée recevable. Des grandes multinationales surfent aussi sur cette vague par opportunisme, ou par crainte de retombées, ajoutant alors du poids au message.

Et à nouveau, les opposants n'y échappent pas : cancel-culture, procès d'intention, rabaissement public, pressions psychologiques, injures, et j'en passe. Aussitôt qu'une nouvelle tendance s'impose, les bourreaux de la bien-pensance sont prêts à sévir. Tout le monde peut en faire les frais s'il ne véhicule pas la propagande imposée. Il y a peu, un média libre sur internet s'est vu expulser d'une manifestation féministe, les activistes ayant été priées de ne pas s'adresser à eux, et un groupe d'antifas les ayant tenu à distance après les avoir taxés de « fachos ». Leur « faute » : présenter une information neutre d'opinion, donc forcément divergente du dogme progressiste.

### **Culture, éducation et courage politique**

Ces mouvements progressistes semblent puissants, mais leur idéologie peut vaciller à tout moment. Les incohérences s'accroissent, l'émotivité de leurs membres n'aidant pas à construire un discours clair. De plus, confrontés à des vérités qui les dérangent, ces militants se montrent agressifs et peu consensuels, ce qui ne contribue pas à leur crédibilité.

Nous, personnes de droites, devons continuer à nous montrer intransigeant quant à notre droit à nous exprimer. Jamais nous ne devons nous rabaisser à un silence complaisant. Jamais nous ne devons accepter leurs mensonges par lassitude de leur matraquage.

Il est également de notre devoir de nous battre pour les droits de tous, indépendamment de leur sexe, orientation sexuelle, politique ou ethnique. Mais nous devons aussi leur faire respecter les devoirs que chacun a dans une société occidentale développée et structurée.

Nous devons aussi être prêts. Prêts à répondre à chacun de leur argument, même les plus ridicules. Il faut aussi être prêt à voir le mal grandir, évoluer, changer de méthode. Nous devons donc également évoluer pour être en mesure de le contrer. Il est aussi indispensable de se cultiver et de travailler, beaucoup, afin de toujours élever le débat et prendre l'ascendant sur leur rhétorique fallacieuse, sans jamais douter.

Enfin, une fois la tribune reprise en main, il sera temps de reconstruire ce qui a été abimé en ramenant du bon sens dans nos écoles, en perçant les murs des facultés publiques pour y ramener un débat sain, en retrouvant notre place dans les médias et en disant « non ! » à cette censure extra-judiciaire.

Car la censure mène au totalitarisme et le totalitarisme mène à la guerre.

LesObservateurs.ch

Le blog qui dérange les bien-pensants

**Stopper l'extrémisme!**



# Sortir de la dictature sanitaire



Par Yves Nidegger  
Conseiller national UDC, GE

Yves Nidegger se présente à l'élection partielle du 7 mars 2021 pour conquérir le siège laissé vacant par Pierre Maudet :

Mes priorités politiques :

Il est temps de reconnaître que la dictature sanitaire fait partie du problème de la pandémie et non de sa solution. Moyennant le respect de précautions sanitaires raisonnables et si possible compréhensibles, que les citoyens respecteront dès lors volontiers, les commerces peuvent ouvrir dès aujourd'hui. C'est la condition première pour reconstruire Genève en ruines. Ce nouveau virus est là pour des milliers d'années, nous ne pouvons pas arrêter de vivre en attendant. Nous ne savons pas encore soigner efficacement les complications graves de ces nouvelles infections mais ce problème nous l'avions déjà avec le virus de la grippe saisonnière qui reste mortel pour les très jeunes enfants et pour les personnes âgées. La réponse doit être médicale, elle passe par un renforcement des capacités hospitalières, en aucun cas par l'établissement d'une contreproductive dictature sanitaire.

Les fermetures imposées à Genève en novembre ont ruiné des entreprises sans bénéfice sanitaire avéré par rapport à Vaud qui est resté ouvert. Certes, les interdictions viennent en ce moment de Berne, mais ça ne durera pas. Et de toute façon, la répression, elle, est de compétence cantonale : il suffit donc que le Canton fasse savoir qu'il n'enverra pas la cavalerie contre les commerçants et la vie reprendra instantanément. Toutes les cartes sont en main du Conseil d'Etat qui est donc responsable devant la société qu'il est en train de conduire à sa ruine. Et qu'on ne vienne pas me dire que le gouvernement genevois se sent tenu d'appliquer le droit fédéral : cela fait des décennies que le Conseil d'Etat ferme activement les yeux sur le deal de rue qu'il est censé réprimer en application du droit fédéral. Personne ne sera choqué que ce soit pour une fois les honnêtes gens qui assurent l'économie légale de notre canton qui bénéficient de sa mansuétude. Nos gendarmes lui en seront reconnaissants.

## Changer l'orientation du Département de la santé publique

En tant que médecin, le médecin cantonal est tenu au principe d'Hippocrate : d'abord ne pas nuire. Lorsqu'on ne sait pas si un remède va aider à guérir le patient mais que l'on sait que ses effets secondaires sont potentiellement mortels, le devoir d'un médecin est de s'abstenir. Or, le département de la santé publique a fait très exactement le contraire. Personne ne pouvait affirmer que la fermeture autoritaire des commerces, la fermeture de écoles, des théâtres, des musées, la suspensions des libertés publiques ou le flicage des familles présenteraient un bénéfice sanitaire significatif. Alors que tout le monde savait parfaitement que l'instauration d'une dictature sanitaire s'accompagnerait de faillites d'entreprises, de chômage aggravé, de pauvreté, qu'il compromettrait la formation des jeunes, ballonnerait la culture et tuerait la démocratie. L'Etat est dans son rôle lorsqu'il fournit des recommandations et assure l'approvisionnement, jamais lorsqu'il terrorise la société et détruit son économie. L'Etat n'a pas seulement échoué lamentablement dans son rôle d'approvisionnement, il a de plus retiré le pain de la bouche des genevois, détruisant ce lien précieux de confiance qui existait en Suisse entre les citoyens et leurs autorités. Ecouter attentivement ce que les spécialistes de santé publique ont à dire, bien sûr, mais ensuite il fallait arbitrer, c'est le sens même de la politique, et non suivre aveuglément certains experts en se bouchant les oreilles pour ne pas entendre les cris de

douleurs et de désespoir de toute la société. Même sur le front sanitaire, le résultat est un désastre : pour protéger l'hôpital garant des soins nécessaires à la santé du plus grand nombre, on l'a sanctuarisé en rendant son accès difficile, voire impossible aux personnes en attente d'une opération, d'un traitement du cancer ou victimes d'un accident cardio vasculaire, par exemple, avec pour résultat une mortalité annuelle aggravée dont on accuse ensuite à tort la seule pandémie. Je siégeais au Grand Conseil lors de la grippe aviaire de 2009-2010. J'ai en mémoire ce plan détaillé mis en place à grands frais à l'époque par les HUG et le Conseil d'Etat pour le cas où H1N1 deviendrait pandémie. Tout y était : fonctionnement de l'hôpital malgré l'afflux de cas, personnel malade ou bloqué à la frontière. Apparemment, on a laissé ce plan dans un tiroir pour suivre un mouvement de panique générale et obéir machinalement à des directives venues d'on ne sait où. Et on s'est bien gardé d'augmenter la capacité locale de formation en soins infirmiers afin de devenir enfin moins dépendant de main d'œuvre importée, comme cela est préconisé depuis 10 ans.

## Reconstruire Genève en ruines.

La mauvaise gestion de la pandémie est le révélateur ou le catalyseur de nombreuses dérives politiques, économiques et sociales qui rongeaient Genève depuis longtemps. Il est vrai que l'autoritarisme de Poggia ruine les entreprises avec une exubérance exaltée, pas la pandémie, de même que Dal Busco paralyse le canton et Fontanet creuse la dette comme jamais auparavant, pendant qu'Hodgers bétonne les derniers espaces de nature et que Maudet reste payé à ne rien faire. Mais ces dérives ne sont pas neuves, elles sont inscrites dans la conduite des affaires de l'équipe issue des élections de juin 2018 depuis le début. Aujourd'hui, la ruine de Genève nous met le dos au mur en nous obligeant à renoncer aux « Genfereien » à répétition et à renouer avec les valeurs suisses de modestie et de rigueur budgétaire dont notre canton s'est trop éloigné. Il se trouve que le plan de reconstruction dont Genève a besoin correspond exactement au programme que je préconise depuis mon entrée en politique en tant que député au Grand Conseil en 2005, puis comme Conseiller national à partir de 2007, et dont je n'ai jamais dévié :

- un emploi pour chacun, grâce à la préférence cantonale,
- un logement suffisant, grâce à une immigration maîtrisées,
- une mobilité libérée, en débarrassant les rues des obstacles érigés pour paralyser la circulation,
- moins d'impôts, grâce à un redimensionnant de notre Etat démesuré,
- une protection sociale durable, plutôt que l'arrosage à courte vue,
- une formation de qualité, en recentrant l'école sur ses fondamentaux
- 7 Conseillers d'Etat au travail à 100%.

## Tourner enfin la page de l'affaire Maudet

Le 7 mars est l'occasion de sortir Genève d'une double crise institutionnelle. Un des volets de cette crise est genevo-genevois, c'est l'affaire Maudet, avec ses mensonges publics à répétition qui ont ruiné la crédibilité du Président du collège gouvernemental et avec lui celle de tous ses collègues qui ont passablement déraillé pour assouvir leur besoin obsessionnel de créer de la distance avec celui qui avait été leur mentor à tous. Le second volet de cette crise est international, c'est la dictature sanitaire qui s'est hissée au pouvoir depuis un an et qui laissera derrière elle une économie exsangue, une montagne de dettes pour nos enfants et de très mauvaises habitudes interventionnistes dans tous les services de l'Etat. A l'évidence, le premier volet de la crise ne saurait être résolu par le retour du même Maudet ; le second non plus, d'ailleurs, ni par son remplacement par un représentant d'un quelconque des partis responsables de la gabegie actuelle. Seul un regard neuf peut nous sortir de l'ornière et fixer un nouveau cap. Ce 7 mars, quelqu'un doit incarner la légitime colère des genevois trompés qui exigent un changement immédiat. Les autres candidats ne prêchent rien d'autre que la continuité. Si le peuple m'envoie siéger au Conseil d'Etat, ce ne sera à l'évidence pas pour applaudir ce qu'il s'y fait mais bien pour dire à l'équipe en place qu'un changement de cap est exigé. Je suis prêt.

## Le peuple décidera du mauvais projet de loi sur le CO<sub>2</sub>

Soutenu activement par l'UDC, le référendum contre la loi sur le CO<sub>2</sub> a abouti avec un résultat impressionnant : plus de 111'000 signatures. Voilà un signal politique clair indiquant que le peuple suisse refuse ce monstre bureaucratique excessivement cher et inefficace. L'UDC s'engagera avec force dans la campagne de votation pour défendre les intérêts de la classe moyenne, des arts et métiers, de la population des campagnes et des pendulaires.

Les signatures à l'appui du référendum contre la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> ont été déposées mardi à Berne. En un temps record plus de 111'000 citoyennes et citoyens se sont élevés contre ce projet de loi, plus du double que le nombre nécessaire: la preuve que le mécontentement au sein du peuple suisse est grand. L'UDC a activement soutenu ce référendum issu d'une large alliance réunissant les arts et métiers, le secteur automobile ainsi que des associations de mobilité et du domaine énergétique.

« Onéreuse et inefficace, cette réforme charge de nombreuses familles. La récolte de signatures pour le référendum a obtenu un succès impressionnant, aussi grâce à la précieuse contribution de nombreux membres de l'UDC », a déclaré Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse et conseiller aux Etats tessinois, qui ajoute: « Moi-même et toute l'UDC, nous nous engagerons de toutes nos forces pour obtenir un non du peuple à cette loi nuisible sur le CO<sub>2</sub>. »

La loi sur le CO<sub>2</sub> est en opposition avec tous les principes d'une politique libérale et proche des citoyens: elle multiplie les interdictions et prescriptions et provoque des coûts énormes alors que ses effets sur le climat sont négligeables. Le prix de l'essence et du diesel augmentera de 12 centimes par litre et les taxes sur l'huile et le gaz de chauffage augmenteront de plus du double. Une taxe allant jusqu'à 120 francs sera prélevée sur chaque billet d'avion.



### Charges supplémentaires de plus de 1000 francs par an

Pour une famille de quatre personnes, les charges supplémentaires qui résultent de cette révision atteignent facilement plus de 1'000 francs par an. A ce montant il faut ajouter une hausse des coûts difficilement chiffrables à la suite du renchérissement des transports de marchandises.

Les arts et métiers, les PME, les locataires, les propriétaires immobiliers, les pendulaires et d'une manière générale les habitants financièrement moins aisés des campagnes sont les principales victimes de cette révision. Durant la campagne de votation, l'UDC s'engagera à fond pour les intérêts des personnes touchées et de la classe moyenne.

L'UDC s'était déjà opposée à la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> lors des débats du Conseil national et du Conseil des Etats, mais elle a été battue par une alliance contre nature composée de la gauche, des Verts, du centre et des radicaux-libéraux. Le résultat magnifique de la récolte de signatures pour le référendum est une confirmation éclatante de la politique libérale et raisonnable de l'UDC.



## LA REDACTION

### EDITEURS :

- Union  
Centre Jeunes UDC Suisse

### REDACTEURS (-TRICES) PERMANENT(E)S:

- Léonard Martin (VS)
- Elodie Jobin (JU)
- Simon Andenmatten (VS)
- Coraline Laub (VD)
- Florent Morandi (VD)
- Guillaume Kolly (FR)
- Leo Rouvinez (VS)
- Marion Vergères (VS)
- Nicolas Fardel (VD)
- Patrick Sonnay (VD)
- Patrizia Mori (VD)
- Tania Balzarini (VD)
- Vincent Rey (VS)

### MENTIONS LÉGALES

**Directeur de la publication/  
Rédacteur en chef:** Thomas Fuchs, Conseiller de ville, a/Conseiller national et Conseiller cantonal, Berne-Niederbottigen, tf@thomas-fuchs.ch  
**Éditeur:** Association de soutien SVP/JSVP  
**Rédaction DIE IDEE,** Boîte postale, 3001 Berne  
**Collaborateurs permanents:** Député David Trachsel, 4052 Bâle; Erich Hess, conseiller national, député et conseiller de ville, 3018 Berne; Patrick Freudiger, avocat, député et conseiller de ville, 4900 Langenthal; Andreas Gerber, 3537 Eggwil; Timon Gavallet, 1636 Broc  
**Téléphone:** 079 302 10 09  
**Fax:** 031 981 41 61  
**Site internet:** www.zeitungidee.ch  
**Courriel:** idee@jsvp.ch  
**PC-Konto:**  
**Junge SVP Suisse 15-176039-8**

### COMMENTAIRES ET ANNONCES

Des espaces publicitaires sont disponibles. Nos prix sont à disposition sur demande.

Les membres des Jeunes UDC et sympathisants de toute la Romandie sont libres de poster un article, une lettre ouverte ou un commentaire dans «l'Idée». Prière de vous adresser au rédacteur en chef pour plus d'informations.

Sauf en cas de dérapage flagrant, nous n'exerçons aucune censure ; les commentaires et lettres ouvertes ne doivent pas nécessairement être en accord avec la ligne de rédaction. Les débats contradictoires nourrissent la réflexion.

**CONTACTS** idee@jsvp.ch  
+41 (0)78 847 23 90  
CCP Jeunes UDC Suisse  
15-176039-8  
www.jsvp.ch





## Exigeons la réouverture des bars, cafés et restaurants !



Par Nicolas Fardel  
Secrétaire général de l'UDC Vaud  
Membre du Comité des Jeunes UDC  
Vaud

**Au cours de l'année dernière, les cafés-restaurateurs de notre pays ont été particulièrement touchés par les mesures mises en place par nos autorités. Après avoir parfaitement appliqué les recommandations sanitaires et avoir été contraints de fermer leurs établissements à deux reprises de**

**nombreux commerces risquent faillites et licenciements.**

Nous pouvons l'affirmer : la gestion de cette crise du covid a été désastreuse et incompréhensible. Alors que les grandes surfaces ont pu rester ouvertes, nos autorités ont pris la décision énigmatique des fermer les bars, restaurants et petits commerces. Répétons-le, les bars et autres lieux de loisirs ne sont en rien responsable de la propagation du virus. En se basant sur les chiffres de l'Office fédérale de la santé publique datant de la première vague de contamination, ces derniers ne représentent que de deux pourcents des lieux de contamination !

Déjà mis à rude épreuve, les bars, cafés et restaurants sont les plus touchés par les mesures mises en place par nos autorités. Mieux vaut 100 personnes dans des restaurants qui respectent les gestes barrière que 50 personnes entassées dans des appartements pour des apéros sauvages. Mieux vaut des clients dispersés chez les commerçants locaux que réunis dans des centres commerciaux bondés. Mieux vaut une population responsable qui a encore une vie sociale – même réglementée – qu'une solitude complète.

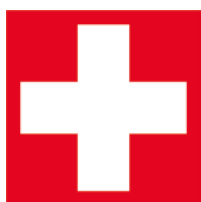
Pour nos autorités, les gens peuvent s'entasser dans les grands magasins et dans les files d'attente mais on leur interdit d'aller boire un café dans un

restaurant qui respecte les mesures sanitaires !!! Cette manière n'est pas seulement stupide, elle entraînera (ou a déjà entraîné) la mort du commerce de proximité au profit des grands distributeurs notamment par le biais de vente en ligne. Afin de redynamiser notre économie locale et sauver ses emplois, ouvrons dès à présent les bars, cafés et restaurants !

### Retour au semi-confinement mais les frontières restent ouvertes !

Autre aberration : l'annonce durant la période des fêtes d'un second semi-confinement avec cette fois-ci la fermeture de tous les commerces « non-essentiels » ainsi que des restrictions d'horaires pour les magasins d'alimentations. En parallèle, aucune mesure n'a été prise afin de stopper la libre circulation des personnes en réaction aux taux élevés de contamination notamment en France et en Italie. Ce faisant, le Conseil fédéral s'est aplati devant l'UE, préférant abandonner la protection et la santé de sa population afin de ne pas contrarier Bruxelles !

Assez d'amateurisme ! Réagissons maintenant afin de sauver nos commerces de proximité des décisions injustes dont ils sont victimes. Les commerces doivent rouvrir maintenant !



**La politique t'intéresse ?  
Tu souhaites t'investir pour ton pays, La Suisse ?  
Engage-toi dès maintenant !**

- Je souhaite devenir membre des Jeunes UDC
- Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en français (abonnement CH : CHF 35.-)

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ LOCALITE \_\_\_\_\_ CANTON \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

A remplir et renvoyer à : JEUNES UDC SUISSE, CASE POSTALE 6803, CH-3001 BERNE, IDEE@JSVP.CH

